

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE LA GORGE.



Notre Dame de la Gorge fut rebâtie en 1699 par Jean de la Vougniaz, un maître-maçon de la Valsésia qui venait d'achever la reconstruction de l'église de St Gervais.

Notre Dame de la Gorge, depuis le XIIIème siècle, a été l'église paroissiale de tous les habitants du vallon et cela jusqu'au début du XIXème siècle. Mais c'est aussi un sanctuaire au fort rayonnement spirituel, imprégné par le culte marial : depuis des temps immémoriaux, chaque année, le pèlerinage du 15 août à la Gorge draine une foule de fidèles.

Enfin, Notre Dame de la Gorge est un lieu de prière indissociable du passage du col du Bonhomme. Quel voyageur n'a pas franchi la porte de cette église soit pour une action de grâce après un voyage sans encombres soit pour une prière avant le départ redouté ?

Texte de Jean Paul GAY

L'église de Notre Dame de la Gorge présente aujourd'hui des signes inquiétants de délabrement, qui ont conduit à mener un diagnostic de l'édifice.

Celui-ci a démontré l'importance de réaliser un programme de travaux d'amélioration de l'infrastructure du bâtiment, en commençant en priorité par la réfection de la charpente du toit et de sa couverture. Il conviendra ensuite de drainer la base des murs tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, puis de reprendre les enduits détériorés par l'humidité ainsi que certaines menuiseries. Enfin, les travaux intérieurs pourront être entrepris, avec notamment la consolidation des voûtes.



L'ensemble de ces travaux est estimé à 868 000 € hors taxes et hors honoraires.

C'est une somme très importante, que la commune seule ne peut pas supporter, mais qu'il est indispensable de pouvoir mobiliser pour la préservation du patrimoine local malgré le fait que cet édifice ne bénéficie d'aucun classement architectural ou patrimonial particulier.

Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider la restauration de l'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE LA GORGE

Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune des Contamines-Montjoie ou du département de la Haute-Savoie, dans le cas où ce projet soit abandonné.

Mon don est de € et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 5 pour mille du Chiffre d'Affaires H.T.

Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal par la Fondation du Patrimoine.

NOM, Prénom ou SOCIÉTÉ :ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

Coupon et règlement à renvoyer à :

Association Mémoire, Histoire et Patrimoine des Contamines-Montjoie

16 chemin du P'tou - 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE.

Chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Notre Dame de la Gorge »

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département, pour le cas où le projet de reconstruction n'aboutirait pas.

Apportez votre soutien à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde de ce bâtiment, et profitez d'une réduction d'impôts.

Fondation du Patrimoine

www.fondation-patrimoine.com

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Moyens d'actions :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs. Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

MEMBRES FONDATEURS :

AXA
Bellon S.A. (Sodexho-Alliance)
Crédit Agricole S.A.
Vivendi
Fimalac
Danone
Devanlay
Fondation Electricité de France
Indreco
L'Oréal
Michelin
Shell France
Parcs et Jardins de France
Fédération Française du Bâtiment.



Fondation du Patrimoine
Délégation Rhône Alpes
55 avenue Galline - BP 1353
69609 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. : 04 72 44 45 28 - Fax : 04 72 44 45 29
www.fondation-patrimoine.com
delegation-rhone-alpes@fondation-patrimoine.com



MAIRIE — 4 route Notre Dame de la Gorge—74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE - France
Tél. : 33 (0)4 50 47 00 20 Fax : 33 (0)4 50 47 09 70
www.mairie-lescontamines.com

ASSOCIATION MEMOIRE HISTOIRE ET PATRIMOINE
DES CONTAMINES-MONTJOIE
Présidente : Nicole DEMARGNE
183 Chemin du Plane—74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE

Crédits photos : Agence NUTS, Office de Tourisme, Mairie.



Mairie
des Contamines-Montjoie

**Soyons acteurs de la
sauvegarde de notre
patrimoine**



**Restauration de l'église
de Notre Dame de la Gorge**
Les Contamines-Montjoie
(Haute-Savoie)